

ÉCOLE DE NATATION

Saison 2024-2025

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement sur le site internet : www.espacenautique-colomiers.com

COLUMERINS – REINSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS

Dossier en ligne				
Validation dossier	Du 19 au 29 août			
Ouverture portail	28-août	10h00	03-sept	18h00
Païement sur Internet	28-août	10h00	03-sept	18h00
Païement à l'ENJV	02-sept	9h00	03-sept	18h00

- *Envoi du justificatif de domicile pour validation sous 48 heures hors weekend et jours fériés à partir du 02 juillet.*
- *La validation du dossier d'inscription n'entraîne pas l'inscription. Vous devez faire l'inscription vous-même sur le site internet.*

NON COLUMERINS - REINSCRIPTIONS / INSCRIPTIONS

Dossier en ligne				
Ouverture portail	04-sept	10h00	05-sept	18h00
Païement sur Internet	04-sept	10h00	05-sept	18h00
Païement à l'ENJV	04-sept	10h00	05-sept	18h00

ACTIVITES

ACTIVITES ADULTES

INITIATION

Samedi	9h00 – 9h45
Samedi	10h00 – 10h45

PERFECTIONNEMENT

Lundi	12h30 – 13h15
Vendredi	12h30 – 13h15
Samedi	9h00 – 9h45
Samedi	10h00 – 10h45

ACTIVITES ENFANTS

EXPLORATEURS – De 5 à 6 ans (Nés en 2019)

Mercredi	14h00 – 14h45
Samedi	11h00 – 11h45

ECOLE DE L'EAU – De 6 à 11 ans (Nés de 2013 à 2018))

Lundi	17h30 – 18h15
Lundi	18h30 – 19h15
Mardi	17h30 – 18h15
Mardi	18h30 – 19h15
Mercredi	15h00 – 15h45
Mercredi	16h00 – 16h45
Mercredi	17h00 – 17h45
Jeudi	17h30 – 18h15
Jeudi	18h30 – 19h15
Vendredi	17h30 – 18h15
Vendredi	18h30 – 19h15

TARIFS 2024 – 2025

Les tarifs des activités et des cours proposés par l'Espace nautique Jean-Vauchère sont fixés par délibération du conseil municipal.

Le règlement du tarif doit être effectué avant le début des cours.

Pour les inscriptions en cours d'année, il n'y a pas de prorata tarifaire appliqué quelle que soit la date d'inscription.

Différents moyens de paiement :

- Paiement sur le site internet par carte bancaire

Ou à l'accueil de l'ENJV :

- Chèques,
- Chèques vacances (ANCV),
- Espèces,
- Prélèvement automatique (la direction de l'Espace nautique Jean-Vauchère se réserve le droit de refuser ce mode de paiement si un prélèvement a été rejeté les années précédentes).

Prélèvements les 10 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2024.

Ne sont pas acceptés les tickets sport, les coupons sport et les ANCV dématérialisés.

ECOLE DE NATATION ENFANTS COLUMERINS

QF ≤ 155	48€
----------	-----

156 < QF ≤ 400	100€
----------------	------

401 < QF ≤ 680	115€
----------------	------

681 < QF ≤ 1200	134€
-----------------	------

QF ≥ 1201	147€
-----------	------

ECOLE DE NATATION ENFANTS NON COLUMERINS	200€
------------------------------------------	------

ECOLE DE NATATION ADULTES COLUMERINS	160€
ECOLE DE NATATION ADULTES NON COLUMERINS	215€
BADGE	2€

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS À FOURNIR

- Dossier d'inscription (ou de réinscription pour les Columérins)
 - **Badge de la saison précédente obligatoire**
- Pour les Columérins :**
- Justificatif de domicile : copie facture EDF, téléphone de moins de 3 mois, dernier avis d'imposition
 - Attestation de paiement CAF du mois précédent avec le nom de l'enfant inscrit (pas l'attestation du quotient familial) pour bénéficier du tarif dégressif
 - Pour un paiement par prélèvement :
RIB si paiement en 3 fois (uniquement par prélèvement automatique, **présence du titulaire du compte bancaire obligatoire pour la signature du mandat de prélèvement**).

Le certificat médical et l'attestation d'assurance ne sont pas demandés.

Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier est incomplet.

MODALITES D'INSCRIPTION

1. CREATION DE COMPTE

Pour vous inscrire, ou inscrire votre enfant à l'école de natation, si vous n'avez pas de compte ou si votre enfant n'a pas de compte (identifiant et mot de passe), **vous devez en créer un.**

Attention :

- Le compte doit être ouvert **au nom de la personne inscrite à l'activité** (enfant pour l'école de natation, toute inscription sur le compte du parent sera annulée)
- Si vous avez ou votre enfant a déjà un abonnement (activité à la séance, bébé nageur, explofamily, entrées, aquagym, ...), vous avez déjà un compte, **n'en créez pas un nouveau.**
- Si vous avez oublié l'identifiant et le mot de passe du compte, contactez l'accueil de l'Espace nautique au 05 61 15 31 50 en amont des inscriptions.

2. JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET DOSSIER D'INSCRIPTION (columérins)

Vous devez scanner et télécharger sur votre compte le justificatif de domicile et le dossier d'inscription **uniquement** pour les Columérins.

Ces documents sont soumis à contrôle et validation par l'Espace nautique Jean-Vauchère **sous 48 heures** hors weekend.

Vous recevrez un mail indiquant si le document est validé ou non.

3. INSCRIPTION A L'ACTIVITE

Une fois, le dossier d'inscription (et le justificatif de domicile pour les Columérins) **validés**, après avoir fait l'inscription au cours sur le site internet, deux options se présentent à vous pour le paiement :

- A. Paiement sur le site internet par CB (Plein tarif uniquement, hors coefficient CAF)
- B. Paiement à l'Espace nautique Jean Vauchère en prenant rendez-vous aux dates prévues (Paiement espèces, chèque, ANCV, prélèvements x3, réduction CAF).
N'oubliez pas le badge si vous en détenez un.

L'encodage du badge qui donne accès aux bassins pourra se faire avant la semaine du 16 septembre ou avant le début du 1^{er} cours (dans ce cas, prévoyez de venir suffisamment tôt).
Pour les achats faits sur le site internet, il faudra présenter le mail de confirmation d'inscription avec le code barre.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les cours auront lieu du 16/09/2024 au 14/06/2025 excepté durant les vacances scolaires, les jours fériés et ponts, les fermetures techniques et exceptionnelles de l'Espace nautique Jean-Vauchère.

Le premier cours ne constitue pas un cours d'essai

Rappel : le tarif est forfaitaire et ne correspond pas à un nombre de séances. Il ne saurait donc y avoir de remboursement en cas de fermeture non programmée inférieure à 1 mois.

Le règlement d'un cours n'inclut pas l'utilisation des autres équipements de l'Espace nautique, avant ou après le cours.

Les enfants sont pris en charge par le personnel de l'Espace nautique à la sortie des vestiaires 5 minutes avant le début des cours. Ils sont accompagnés à l'issue des cours. En dehors de cette période les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Portes ouvertes : les parents sont conviés à assister aux séances la semaine précédant les vacances de Noël, d'hiver, de printemps et d'été.

Nous vous communiquons les dates par l'intermédiaire de l'adresse mail inscrite sur la fiche abonné.

Le baigneur doit être en tenue de bain en lycra et avoir un bonnet de bain.
Il doit prévoir 1 euro ou un jeton pour l'utilisation des casiers.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Des remboursements du tarif annuel pourront être effectués dans les cas suivants :

- **Désistement avant le premier cours** : si l'utilisateur, normalement inscrit, se désiste avant le premier cours, le remboursement sera validé après une retenue de 10% sur la totalité de la cotisation.
- **Abandon définitif pour un motif non volontaire et non prévisible** : sur présentation d'un justificatif (accident, mutation, maladie...), le remboursement interviendra au prorata du temps restant, selon le principe « tout trimestre entamé est dû ».

Toute demande de remboursement doit faire l'objet d'un courrier adressé à Madame le Maire, la date de réception de ce courrier faisant foi pour la prise en compte du remboursement.